

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 23/06/2023

Philippe CHALMIN, président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM), a présenté le rapport 2023 remis au Parlement en présence de Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Le rapport revient sur le contexte inflationniste exceptionnel des marchés agricoles durant l'année 2022 ainsi que sur son impact sur les prix et les marges des différents maillons depuis la production jusqu'à la mise à la consommation, en analysant 34 produits agricoles.

2022 : le retour de l'inflation dans un contexte mondial de forte volatilité des prix agricoles

Les marchés agricoles mondiaux, déjà tendus en 2021 sous l'effet de la reprise post-Covid, ont été touchés de plein fouet par le déclenchement de la guerre en Ukraine qui a affecté, au premier chef, les céréales et les oléagineux. Les prix des matières premières agricoles destinées à l'alimentation humaine et animale ont atteint en 2022 des pics inédits depuis le choc pétrolier des années soixante-dix.

Cependant, la guerre en Ukraine n'est pas la seule explication à la flambée des prix agricoles. Le recul de l'élevage en Europe et la décapitalisation des cheptels, en particulier dans le secteur bovin, ont aussi contribué à cette hausse.

L'augmentation des prix agricoles en 2022 a permis une meilleure couverture des coûts de production et une amélioration de la rémunération permise ou, le cas échéant, une amélioration du résultat courant des agriculteurs. C'est le cas dans le secteur du lait, des céréales et dans une moindre mesure, des porcs et des volailles, même si les résultats peuvent varier d'une exploitation à l'autre en fonction des stratégies de commercialisation et d'approvisionnement, notamment en engrais dont les cours ont flambé en 2022. À l'inverse, la situation se dégrade dans les exploitations laitières bio. Le secteur de l'élevage bovin reste également assez éloigné de son objectif de 2 SMIC par unité de travail humain (UTH).

Des augmentations de prix à la production en partie amorties par l'aval des filières

La flambée de nombreux prix sur les marchés agricoles s'est traduite par une augmentation des prix de l'alimentation de 7,3 % en 2022, au plus haut depuis 1985 et nettement supérieure à l'inflation générale des prix (+ 5,2 %).

Le rapport 2023 de l'Observatoire confirme néanmoins le constat des années précédentes, à savoir l'amortissement par l'aval (industries agroalimentaires et grande distribution) des chocs de prix observés à l'amont. La marge brute agrégée de l'aval est restée stable (+ 0,5 %), malgré la hausse des salaires et du prix des emballages et de l'énergie. La part de la matière première dans le prix au détail a, dans ce contexte, progressé. En moyenne, elle est passée de 45 % du prix de vente HT au détail en 2021 à 50 % en 2022.

L'Observatoire passe au crible 34 produits (incluant la pomme de terre, étudiée pour la première fois), dont 21 produits pour lesquels il peut désagréger la marge aval entre transformateurs et distributeurs. Pour ces derniers, l'amortissement des chocs de prix au stade consommateur a surtout été porté par la grande distribution en 2022. Cependant, pour les produits dont le prix au détail a progressé moins vite que la matière première agricole associée, les transformateurs aussi ont vu leur marge se comprimer. C'est notamment le cas pour la viande bovine, la viande porcine et le jambon.

Le résultat net des exploitations agricoles progresse surtout pour les productions dont la part, en valeur, a le plus augmenté dans le prix de vente au détail.

La valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation se redressent aussi pour les industries agroalimentaires en 2022.

Concernant les marges nettes de la grande distribution, les dernières données disponibles de l'Observatoire portent sur l'année 2021 et montrent des résultats assez stables depuis 12 ans. La boucherie, la boulangerie et la marée, rayons d'appel, restent déficitaires, à la différence du rayon charcuterie, toujours en tête des rayons alimentaires bénéficiaires.

Pour télécharger le rapport 2023 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, ainsi que sa synthèse : <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/>

L'OFPM : un outil de transparence sur la formation des prix tout au long de la chaîne alimentaire

Placé sous la double tutelle des ministères chargés de l'agriculture et de l'économie, l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires éclaire les filières sur l'évolution des prix et des marges, depuis la production agricole jusqu'au consommateur final. Outil de transparence mais aussi de consensus au sein des filières, le rapport annuel de l'Observatoire remis au Parlement est discuté chaque année en groupes de travail thématiques puis au sein du comité de pilotage réunissant les représentants de l'ensemble des familles professionnelles, des consommateurs, des députés, des sénateurs et des services concernés de l'État. Il est adopté à l'unanimité.

Contacts presse:

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr